

## **Atelier de travail jeunesse 01 inc.**

### **États financiers au 31 mars 2022**

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 5
États financiers	
Résultats	6
Évolution de l'actif net	7
Flux de trésorerie	8
Situation financière	9
Notes complémentaires	10 - 16
Renseignements supplémentaires	17 - 23



## Rapport de l'auditeur indépendant

---

Raymond Chabot  
Grant Thornton S.E.N.C.R.L.  
Bureau 3-A  
217, avenue Léonidas Sud  
Rimouski (Québec) G5L 2T5

T 418 722-4611

Aux administrateurs de  
Atelier de travail jeunesse 01 inc.

### Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'organisme Atelier de travail jeunesse 01 inc. (ci-après « l'organisme »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2022 et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences possibles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » du présent rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2022 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes sans but lucratif, l'organisme tire des apports d'activités de financement et de dons dont il est impossible de vérifier l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre vérification de ces apports s'est limitée aux montants inscrits dans les comptes de l'organisme et nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des apports d'activités de financement et de dons, de l'excédent des produits par rapport aux charges et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices terminés les 31 mars 2022 et 2021, de l'actif à court terme aux 31 mars 2022 et 2021 et de l'actif net aux 1er avril 2021 et 2020 et aux 31 mars 2022 et 2021. Par conséquent, en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux, nous avons exprimé une opinion avec réserve sur les états financiers pour l'exercice terminé le 31 mars 2021.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserve.

#### **Autre point – Renseignements supplémentaires**

Les renseignements supplémentaires contenus dans les annexes ne font pas partie intégrante des états financiers. Nous n'avons pas procédé à l'audit ou à l'examen de ces renseignements supplémentaires, et par conséquent, nous n'exprimons aucune opinion d'audit ou conclusion de mission d'examen, ni aucune autre forme d'assurance à l'égard de ces renseignements.

#### **Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

## **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Notamment, nous communiquons aux responsables de la gouvernance l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L.*<sup>1</sup>

Rimouski  
Le 14 juin 2022

---

<sup>1</sup> CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A115974

## Atelier de travail jeunesse 01 inc.

### Résultats

pour l'exercice terminé le 31 mars 2022

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
<b>Produits</b>		
Apports		
Subventions	1 376 315	869 293
Activités de financement et dons	10 726	19 212
Reçus sous forme de charges locatives du Centre de services scolaire des Phares	12 000	
Frais rechargés aux projets	42 425	25 807
Autres revenus	13 291	12 403
Produits nets de placements	2 195	1 910
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	13 904	3 661
	<u>1 470 856</u>	<u>932 286</u>
<b>Charges</b>		
Salaires et charges sociales	919 167	568 288
Allocations et primes aux participants	24 908	28 296
Assurances	4 923	3 497
Charges locatives	69 256	36 427
Entretien et réparations	14 792	13 293
Énergie	5 697	4 557
Formation et activités des participants	71 763	67 751
Location d'équipements	12 127	9 778
Frais de déplacement et de représentation	12 093	4 631
Publicité	73 162	14 934
Honoraires de gestion	37 625	25 107
Fournitures et frais de bureau	10 734	23 192
Télécommunications	16 463	6 083
Permis et cotisations	9 920	11 477
Honoraires professionnels	28 711	25 135
Frais bancaires	1 027	799
Amortissement des immobilisations corporelles	25 409	9 569
	<u>1 337 777</u>	<u>852 814</u>
<b>Excédent des produits par rapport aux charges</b>	<u>133 079</u>	<u>79 472</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

## Atelier de travail jeunesse 01 inc.

### Évolution de l'actif net

pour l'exercice terminé le 31 mars 2022

				<u>2022</u>	<u>2021</u>
	<u>Investi en immobilisations</u>	<u>Affecté</u>	<u>Non affecté</u>	<u>Total</u>	<u>Total</u>
	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au début	<b>26 629</b>	<b>130 000</b>	<b>271 174</b>	<b>427 803</b>	348 331
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	<b>(11 505)</b>	<b>(30 000)</b>	<b>174 584</b>	<b>133 079</b>	79 472
Investissement net en immobilisations corporelles	<b>24 632</b>		<b>(24 632)</b>		
Affectations d'origine interne (note 8)		<b>184 000</b>	<b>(184 000)</b>		
Solde à la fin	<b>39 756</b>	<b>284 000</b>	<b>237 126</b>	<b>560 882</b>	427 803

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

## Atelier de travail jeunesse 01 inc.

### Flux de trésorerie

pour l'exercice terminé le 31 mars 2022

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
<b>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>		
Excédent des produits par rapport aux charges	133 079	79 472
Éléments hors caisse		
Amortissement des immobilisations corporelles	25 409	9 569
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	<u>(13 904)</u>	<u>(3 661)</u>
	<u>144 584</u>	<u>85 380</u>
Variation nette d'éléments du fonds de roulement		
Comptes clients et autres créances	(115 864)	25 403
Frais payés d'avance	(1 290)	
Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement	74 049	14 784
Apports reportés	<u>55 931</u>	<u>33 806</u>
	<u>12 826</u>	<u>73 993</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	157 410	159 373
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
Acquisition d'immobilisations corporelles et flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(66 002)	(59 284)
<b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>		
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles et flux de trésorerie liés aux activités de financement	<u>41 369</u>	<u>36 605</u>
<b>Augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	<b>132 777</b>	<b>136 694</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	<u>526 829</u>	<u>390 135</u>
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	<u><u>659 606</u></u>	<u><u>526 829</u></u>
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE</b>		
Encaisse	59 384	25 230
Placement temporaire - compte Avantage entreprise	<u>600 222</u>	<u>501 599</u>
	<u><u>659 606</u></u>	<u><u>526 829</u></u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.



# Atelier de travail jeunesse 01 inc.

## Situation financière

au 31 mars 2022

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
<b>ACTIF</b>		
Court terme		
Encaisse	59 384	25 230
Placement temporaire - compte Avantage entreprise	600 222	501 599
Comptes clients et autres créances (note 3)	201 393	85 529
Frais payés d'avance	6 433	5 143
	<u>867 432</u>	<u>617 501</u>
Long terme		
Immobilisations corporelles (note 4)	124 709	63 020
	<u>992 141</u>	<u>680 521</u>
<b>PASSIF</b>		
Court terme		
Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement (note 5)	185 851	111 803
Apports reportés (note 6)	160 455	104 524
	<u>346 306</u>	<u>216 327</u>
Long terme		
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (note 7)	84 953	36 391
	<u>431 259</u>	<u>252 718</u>
<b>ACTIF NET</b>		
Investi en immobilisations	39 756	26 629
Affecté (note 8)	284 000	130 000
Non affecté	237 126	271 174
	<u>560 882</u>	<u>427 803</u>
	<u>992 141</u>	<u>680 521</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil,

\_\_\_\_\_  
Administrateur

\_\_\_\_\_  
Administrateur

# **Atelier de travail jeunesse 01 inc.**

## **Notes complémentaires**

au 31 mars 2022

---

### **1 - STATUTS ET OBJECTIF DE L'ORGANISME**

L'organisme, constitué en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies (Québec), a pour objectif d'aider les jeunes adultes, quel que soit leur statut économique ou social, à intégrer ou à réintégrer le marché du travail. Il est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

### **2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES**

#### **Base de présentation**

Les états financiers de l'organisme sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

#### **Estimations comptables**

Pour dresser les états financiers, la direction de l'organisme doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'organisme pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

#### **Constatation des produits**

##### *Apports*

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et comptabilisés à titre de produits au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

De plus, l'organisme constate les apports reçus sous forme de fournitures et de services lorsque la juste valeur de ces apports peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que l'organisme aurait dû se procurer autrement ces fournitures et services pour son fonctionnement régulier.

# Atelier de travail jeunesse 01 inc.

## Notes complémentaires

au 31 mars 2022

---

### **2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**

#### **Actifs et passifs financiers**

##### *Évaluation initiale*

Lors de l'évaluation initiale, les actifs et les passifs financiers de l'organisme sont évalués à la juste valeur qui est, dans le cas des actifs financiers ou des passifs financiers qui seront évalués ultérieurement au coût après amortissement, majorée ou diminuée du montant des commissions et des coûts de transaction afférents. Les actifs et les passifs financiers de l'organisme provenant d'opérations entre apparentés sont évalués au coût.

##### *Évaluation ultérieure*

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de l'organisme provenant d'opérations non conclues avec des apparentés sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers) alors que ceux qui provenant d'opérations entre apparentés sont évalués selon la méthode du coût (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers).

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût après amortissement ou selon la méthode du coût, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative et si l'organisme détermine qu'il y a eu, au cours de l'exercice, un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs d'un actif financier, une réduction sera alors comptabilisée à l'état des résultats à titre de moins-value. La reprise d'une moins-value comptabilisée antérieurement sur un actif financier évalué au coût après amortissement ou selon la méthode du coût est comptabilisée aux résultats au cours de l'exercice où la reprise a lieu.

#### **Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La politique de l'organisme est de présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif, ainsi que les placements dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition ou rachetables en tout temps sans pénalité.

# Atelier de travail jeunesse 01 inc.

## Notes complémentaires

au 31 mars 2022

### 2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

#### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles acquises sont comptabilisées au coût. Lorsque l'organisme reçoit des apports sous forme d'immobilisations corporelles, le coût de celles-ci correspond à la juste valeur à la date de l'apport plus tous les frais directement rattachés à l'acquisition des immobilisations corporelles, ou à une valeur symbolique si la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable.

#### Amortissement

Les immobilisations corporelles sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement dégressif aux taux annuels qui suivent :

	<u>Taux</u>
Améliorations locatives	20 %
Mobilier et agencements	20 %
Équipement et outillage	20 %
Équipement informatique	30 %

Les subventions relatives aux immobilisations corporelles sont comptabilisées à titre d'apports reportés afférents aux immobilisations corporelles et sont virées aux résultats au fur et à mesure que les immobilisations corporelles en cause sont amorties.

#### Réduction de valeur

Lorsque les circonstances indiquent qu'une immobilisation corporelle a subi une dépréciation, une réduction de valeur est comptabilisée pour ramener la valeur comptable nette de l'immobilisation corporelle à sa juste valeur ou à son coût de remplacement, selon le cas. La réduction de valeur est alors comptabilisée à l'état des résultats et ne peut pas faire l'objet de reprises.

#### Ventilation des charges

L'organisme se livre à plusieurs types d'activités. Les charges de chacune de ces activités se composent des frais de personnel, des frais de locaux et d'autres charges directement rattachées à l'activité. Il assume également un certain nombre de charges de fonctionnement qui sont communes à l'administration de l'organisme et à chacune de ses missions.

### 3 - COMPTES CLIENTS ET AUTRES CRÉANCES

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
Comptes clients	4 218	
Subventions à recevoir	182 758	73 668
Taxes de vente à recevoir	14 417	11 861
	<u>201 393</u>	<u>85 529</u>

**Atelier de travail jeunesse 01 inc.**  
**Notes complémentaires**  
 au 31 mars 2022

**4 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Coût	Amortis- sement cumulé	
\$	\$	\$
Améliorations locatives	113 202	61 725
Mobilier et agencements (a)	32 617	19 583
Équipement et outillage	4 589	4 264
Équipement informatique (a)	104 847	44 974
	<u>255 255</u>	<u>130 546</u>
		<u>51 477</u>
		<u>13 034</u>
		<u>325</u>
		<u>59 873</u>
		<u>45 540</u>
		<u>7 339</u>
		<u>406</u>
		<u>9 735</u>
		<u>63 020</u>

(a) Au cours de l'exercice, l'organisme a reçu du mobilier et agencements et de l'équipement informatique ayant une juste valeur de 21 097 \$ (aucune immobilisation corporelle reçue en apport pour l'exercice terminé le 31 mars 2021). Le total de cette juste valeur a été présenté à titre d'apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (note 7).

**5 - COMPTES FOURNISSEURS ET AUTRES DETTES DE FONCTIONNEMENT**

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
Comptes fournisseurs et charges à payer	31 631	18 024
Salaires et vacances à payer	120 716	74 067
Charges sociales à payer	33 504	19 712
	<u>185 851</u>	<u>111 803</u>

Les sommes à remettre à l'État totalisent 33 504 \$ au 31 mars 2022 (19 712 \$ au 31 mars 2021).

**Atelier de travail jeunesse 01 inc.**  
**Notes complémentaires**  
 au 31 mars 2022

**6 - APPORTS REPORTÉS**

Les apports reportés représentent des subventions reçues au cours de l'exercice et destinées à couvrir les dépenses de certains projets du prochain exercice.

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
<b>Ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale - SACAIS</b>		
Solde d'ouverture		
Plus : montant accordé au cours de l'exercice		
Soutien à la mission globale	49 083	
Soutien à la mission globale - EDMO	135 279	
Plan d'action local	26 183	
Plus : montant constaté à titre de subvention à recevoir		
Réussite éducative	54 984	
Moins : montant constaté à titre de produit au cours de l'exercice		
Soutien à la mission globale	(49 083)	
Soutien à la mission globale - EDMO	(135 279)	
Plan d'action local	<u>(16 554)</u>	
Solde de clôture	<u>64 613</u>	
<b>Autres apporteurs</b>		
Solde d'ouverture	104 524	70 718
Plus : montant accordé au cours de l'exercice	55 834	79 474
Moins : montant constaté à titre de produit au cours de l'exercice	<u>(64 516)</u>	<u>(45 668)</u>
Solde de clôture	<u>95 842</u>	104 524
<b>Solde des apports reportés</b>	<u>160 455</u>	<u>104 524</u>

## Atelier de travail jeunesse 01 inc.

### Notes complémentaires

au 31 mars 2022

#### 7 - APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles représentent les apports reçus pour du matériel de camping pour le projet «IDÉO», pour des équipements dans le cadre des mesures «Services d'aide à l'emploi», pour procéder à des améliorations locatives et à l'achat de mobilier dans le cadre du projet «Cuisine collective» ainsi que pour procéder à des améliorations locatives et à l'achat de matériel informatique en lien avec le projet «Fusion SPHERE».

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
Solde au début	36 391	3 447
Apports reçus au cours de l'exercice	41 369	36 605
Apports reçus sous forme d'immobilisations corporelles (a)	21 097	
Amortissement	<u>(13 904)</u>	<u>(3 661)</u>
Solde à la fin	<u>84 953</u>	<u>36 391</u>

(a) Au cours de l'exercice, l'organisme a reçu sous forme d'apports du mobilier et agencements et de l'équipement informatique ayant une juste valeur de 21 097 \$.

#### 8 - AFFECTATIONS D'ORIGINE INTERNE

Au cours de l'exercice et des exercices précédents, le conseil d'administration a affecté des sommes à des projets spécifiques à même les ressources non affectées.

Les affectations internes sont composées des projets suivants :

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
Estivaliers au travail - édition 2022	5 000	
Rétention	2 000	
Mentorat	15 000	
Promotion services entreprises Mitis	8 000	
Mini-Sphère 2023-2024	50 000	
Mini-Sphère 2024-2025	50 000	
Réussite éducative CFRN	54 000	
Projet de fusion d'organismes		30 000
Projets en lien avec l'insertion socioprofessionnelle	<u>100 000</u>	<u>100 000</u>
	<u>284 000</u>	<u>130 000</u>

L'organisme ne peut utiliser ces montants grevés d'affectations internes à d'autres fins sans le consentement préalable du conseil d'administration.

# Atelier de travail jeunesse 01 inc.

## Notes complémentaires

au 31 mars 2022

---

### **9 - RISQUES FINANCIERS**

#### **Risque de crédit**

L'organisme est exposé au risque de crédit relativement aux actifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière. L'organisme a déterminé que les actifs financiers l'exposant davantage au risque de crédit sont les comptes clients et les subventions gouvernementales à recevoir étant donné que le manquement d'une de ces parties à ses obligations pourrait entraîner des pertes financières importantes pour l'organisme.

#### **Risque de marché**

Les instruments financiers de l'organisme l'exposent au risque de marché, plus particulièrement au risque de taux d'intérêt, lequel découle à la fois des activités d'investissement et de financement.

#### *Risque de taux d'intérêt*

L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt relativement aux actifs et passifs financiers portant intérêt à taux fixe.

Le placement temporaire porte intérêt à taux fixe et expose donc l'organisme au risque de variations de la juste valeur découlant des fluctuations des taux d'intérêt.

#### **Risque de liquidité**

Le risque de liquidité de l'organisme est le risque qu'il éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est donc exposé au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière.

### **10 - ENGAGEMENTS**

L'organisme s'est engagé, d'après des contrats de location à long terme échéant de janvier 2024 à août 2025 pour des locaux et du matériel roulant, à verser une somme de 157 724 \$.

Les paiements minimums exigibles pour les quatre prochains exercices s'élèvent à 57 236 \$ en 2023, à 56 544 \$ en 2024, à 39 408 \$ en 2025 et à 4 536 \$ en 2026.



## **Atelier de travail jeunesse 01 inc.**

17

### **Renseignements supplémentaires**

pour l'exercice terminé le 31 mars 2022

(non audité)

---

#### **Description des projets**

##### **Place aux jeunes**

Les objectifs de Place aux jeunes sont de contrer l'exode régional des jeunes, faciliter l'intégration professionnelle et sociale des jeunes diplômés et stimuler la création d'entreprises en région.

##### **Attractivité 36 +**

Service d'attractivité, d'accueil et de rétention pour les gens âgés de 36 ans et plus qui désirent venir s'établir dans la MRC Rimouski-Neigette

##### **Desjardins jeunes au travail**

Avec 80 jeunes inscrits à la formation, 60 jeunes s'y sont présentés et 30 ont intégré un emploi suite à cela. Ce projet permet à des jeunes entre 15 et 18 ans de bénéficier d'une première expérience de travail significative dans Rimouski, Rivière-Neigette ou Bic-Saint-Fabien. La caisse Desjardins donne 50% du salaire de chaque jeune à l'employeur.

##### **Projet de préparation à l'emploi**

Ce programme aide les jeunes à définir leurs objectifs et leur propose des activités pour les atteindre, comme de l'aide à la recherche d'emploi, de l'orientation professionnelle ou de la formation. Les participants développent leurs compétences en participant à des ateliers, des formations et doivent développer une équipe d'apprentis en communication, le but étant de promouvoir les bons coups effectués dans la région de Rimouski par le biais des médias sociaux.

##### **Employeurs en direct**

La formule est de mettre en lien, de manière virtuelle, des chercheurs d'emploi et des employeurs de différents secteurs d'activités qui ont des emplois à pourvoir. Ces rencontres se déroulent sous forme 5 à 7, les employeurs présentent leurs entreprises donnant suite à des discussions et des entrevues d'embauche.

##### **REZO**

Projet financé par le Ministère de l'immigration, francisation et intégration, qui nous donne l'opportunité d'organiser des activités afin de provoquer des rencontre interculturelles, entre les Rimouskois et les nouveaux arrivants, de se connaître, se comprendre et de se découvrir

**Renseignements supplémentaires**

pour l'exercice terminé le 31 mars 2022

(non audité)

---

**Description des projets (suite)**

**Créneau Carrefour Jeunesse**

*Service direct Persévérance scolaire*

Le service direct Persévérance scolaire vise à encourager la persévérance scolaire ou le retour des jeunes aux études.

*Service direct Autonomie personnelle et sociale*

Le service direct Autonomie personnelle et sociale vise à favoriser chez les jeunes l'acquisition de compétences et l'adoption de comportements contribuant à développer leur autonomie sur les plans personnel et social.

*Projets expérientiels d'implication sociale*

L'objectif général est la mise en place de projets expérientiels misant sur l'implication sociale afin de favoriser l'intégration sociale des jeunes. Considérant la clientèle ciblée, les projets doivent répondre aux besoins spécifiques de chacun. Le projet doit favoriser la continuité et la complémentarité avec les services offerts localement et peut être effectué en groupe ou de manière individuelle.

*Développement de projets*

- Projets d'entrepreneuriat :

Le premier volet de cette composante vise à créer un maximum d'occasions pour les jeunes de participer à des projets d'entrepreneuriat qui leur permettront de vivre des expériences concrètes qui contribueront au développement de la culture entrepreneuriale.

- Projets de bénévolat :

La fonction développement de projets de bénévolat vise à multiplier les occasions pour les jeunes de s'engager dans leur milieu par leur participation à des projets de bénévolat qui sont en lien avec les objectifs de la Politique québécoise de la jeunesse.

*Projets de volontariat*

La fonction développement de projets de volontariat vise à mettre en œuvre au moins un projet de volontariat qui a une utilité collective favorisant l'implication des jeunes ainsi que l'appropriation des enjeux locaux.

**Atelier de travail jeunesse 01 inc.**  
**Renseignements supplémentaires**

pour l'exercice terminé le 31 mars 2022  
(non audité)

	Place aux jeunes		Démarcheurs		REZO	
	2022 \$	2021 \$	2022 \$	2021 \$	2022 \$	2021 \$
<b>Résultats</b>						
<b>Produits</b>						
Subventions	105 230	72 000	48 481		43 844	33 743
Contributions de l'Atelier aux projets						
Frais rechargés aux projets						
Revenus de loyer						
Apports						
Produits nets de placements						
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles						
Autres revenus						
	<b>105 230</b>	<b>72 000</b>	<b>48 481</b>	-	<b>43 844</b>	<b>33 743</b>
<b>Charges</b>						
Salaires et charges sociales	84 064	52 134	47 528		26 727	27 421
Frais d'activités destinées aux jeunes					9 583	6 037
Matériel et frais de communication		3 399				
Frais de déplacement et représentation	292		712		44	286
Honoraires professionnels		500				
Frais de formation		1 776				
Frais de supervision de l'agent de migration	4 320	2 000				
Espace locatif	1 800	700				
Location d'équipements			128			
Frais de bureau	1 196	676	112		680	
Publicité	1 055	4 037				
Contribution annuelle	450	425				
Séjours exploratoires	5 983	1 923				
Honoraires de gestion					3 892	
Autres dépenses admissibles liées au projet	6 070	4 407				
	<b>105 230</b>	<b>71 977</b>	<b>48 481</b>	-	<b>40 926</b>	<b>33 743</b>
<b>Excédent des produits par rapport aux charges</b>	<b>0</b>	<b>23</b>	<b>0</b>	-	<b>2 918</b>	-

**Atelier de travail jeunesse 01 inc.**  
**Renseignements supplémentaires**

pour l'exercice terminé le 31 mars 2022  
(non audité)

	Projet de préparation à l'emploi		Desjardins jeunes au travail		Attractivité 36 +	
	2022	2021	2022	2021	2022	2021
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Résultats</b>						
<b>Produits</b>						
Subventions	56 965	51 282	33 658	37 016	56 547	
Contributions de l'Atelier aux projets						
Frais rechargés aux projets						
Revenus de loyer						
Apports						
Produits nets de placements						
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles						
Autres revenus						
	<u>56 965</u>	<u>51 282</u>	<u>33 658</u>	<u>37 016</u>	<u>56 547</u>	<u>-</u>
<b>Charges</b>						
Salaires et charges sociales	49 928	48 124			41 251	
Allocations et primes aux participants			24 908	28 355		
Frais d'activités destinées aux jeunes	6 497	2 801			4 349	
Frais de déplacement et de représentation	300	314				
Charges locatives					3 000	
Publicité	168	42				
Fournitures et frais de bureau	72					
Honoraires professionnels					187	
Honoraires de gestion			8 750	8 400	7 760	
Autres dépenses						
	<u>56 965</u>	<u>51 282</u>	<u>33 658</u>	<u>36 755</u>	<u>56 547</u>	<u>-</u>
<b>Excédent des produits par rapport aux charges</b>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>261</u>	<u>-</u>	<u>-</u>

**Atelier de travail jeunesse 01 inc.**  
**Renseignements supplémentaires**

pour l'exercice terminé le 31 mars 2022  
(non audité)

	Employeurs en direct		Créneau Carrefour Jeunesse	
	2022 \$	2021 \$	2022 \$	2021 \$
<b>Résultats</b>				
<b>Produits</b>				
Subventions	23 517	5 371	148 215	156 255
Contributions de l'Atelier aux projets				
Frais rechargés aux projets				
Activités de financement et dons			12 300	600
Produits nets de placements				
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles				
Autres revenus		1 990	490	4 360
	<b>23 517</b>	<b>7 361</b>	<b>161 005</b>	<b>161 215</b>
<b>Charges</b>				
Salaires et charges sociales			138 424	121 834
Allocations et primes aux participants				
Frais d'activités destinées aux jeunes			8 601	17 264
Frais de formation				1 784
Frais de supervision de l'agent de migration				
Frais de déplacement et de représentation			1 187	1 412
Charges locatives			12 000	
Location d'équipements				
Publicité	7 721	685	1 423	
Fournitures et frais de bureau		544		37
Télécommunications				
Contribution annuelle				
Séjours exploratoires				
Honoraires professionnels	14 376	4 606		
Honoraires de gestion	1 419	301	11 484	14 225
Autres dépenses admissibles liées au projet				
	<b>23 517</b>	<b>6 136</b>	<b>173 119</b>	<b>156 556</b>
<b>Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges</b>	<b>-</b>	<b>1 225</b>	<b>(12 114)</b>	<b>4 659</b>

**Atelier de travail jeunesse 01 inc.**  
**Renseignements supplémentaires**

pour l'exercice terminé le 31 mars 2022  
(non audité)

	SACAIS - Soutien à la mission globale - EDMO		SACAIS - Activité		SACAIS - Soutien à la mission globale	
	2022	2021	2022	2021	2022	2021
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Résultats</b>						
<b>Produits</b>						
Subventions	135 279		16 554		49 083	
Contributions de l'Atelier aux projets						
Frais rechargés aux projets						
Revenus de loyer						
Activités de financement et dons						
Produits nets de placements						
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles						
Autres revenus						
	<u>135 279</u>	<u>-</u>	<u>16 554</u>	<u>-</u>	<u>49 083</u>	<u>-</u>
<b>Charges</b>						
Salaires et charges sociales	77 154		16 554		15 157	
Frais d'activités destinées aux jeunes	12 769					
Frais de déplacement et de représentation	638					
Charges locatives	13 308					
Énergie	1 540					
Location d'équipements	170					
Assurances	721					
Frais de publicité et de promotion	16					
Fournitures et frais de bureau	82					
Entretien et réparations	3 753					
Télécommunications	1 370					
	<u>111 523</u>	<u>-</u>	<u>16 554</u>	<u>-</u>	<u>15 157</u>	<u>-</u>
<b>Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges</b>	<u>23 756</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>33 926</u>	<u>-</u>

**Atelier de travail jeunesse 01 inc.**  
**Renseignements supplémentaires**

pour l'exercice terminé le 31 mars 2022  
(non audité)

	Total SACAIS		Total		Total	
	2022	2021	2022	2021	2022	2021
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Résultats</b>						
<b>Produits</b>						
Subventions	200 916		717 373		355 667	
Contributions de l'Atelier aux projets						
Frais rechargés aux projets						
Activités de financement et dons			12 300		600	
Produits nets de placements						
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles						
Autres revenus			490		6 350	
	<b>200 916</b>	<b>-</b>	<b>730 163</b>	<b>-</b>	<b>362 617</b>	<b>-</b>
<b>Charges</b>						
Salaires et charges sociales	108 865		496 786		249 513	
Allocations et primes aux participants			24 908		28 355	
Frais d'activités destinées aux jeunes	12 769		41 800		26 102	
Frais de formation			-		3 560	
Frais de supervision de l'agent de migration			4 320		2 000	
Frais de déplacement et de représentation	638		3 174		2 012	
Charges locatives	13 308		30 108		700	
Énergie	1 540		1 540		-	
Location d'équipements	170		299		-	
Assurances	721		721		-	
Frais de publicité et de promotion	16		10 384		4 764	
Fournitures et frais de bureau	82		2 142		1 258	
Entretien et réparations	3 753		3 753		-	
Télécommunications	1 370		1 370		3 399	
Contribution annuelle			450		425	
Séjours exploratoires			5 983		1 923	
Honoraires professionnels			14 563		5 106	
Honoraires de gestion			33 305		22 926	
Autres dépenses admissibles liées au projet			6 070		4 407	
	<b>143 234</b>	<b>-</b>	<b>681 677</b>	<b>-</b>	<b>356 448</b>	<b>-</b>
<b>Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges</b>	<b>57 682</b>	<b>-</b>	<b>48 486</b>	<b>-</b>	<b>6 169</b>	<b>-</b>